nie, ils décidèrent de s'opposer à son entrée en adoptant le mode qu'ils suivaient en ré-

sistant aux invasions des Sauvages

"Pour parer aux difficultés et faire disparaitre l'irritation, le gouverneur McTavish, assisté de son conseil, dans sa lettre à A. McDougall, en date du 30 octobre 1869, Document A. conseilla fortement à M. McDougall de rester à Pembina et de ne pas entrer dans le territoire de la Rivière-Rouge. Le gouverneur McTavish dit dans sa lettre que le colonel Dennis avait prudemment conseillé à M. McDougall de rester à Pembina. Le colonel Dennis, dans une lettre du 27 octobre 1869, parlait non seulement de l'opposition des Métis français à l'entrée de M. McDougall dans le territoire, mais aussi Document A de la répugnance des Métis anglais et écossais, dans le cas où un appel aux armes leur serait fait, à venir en colision avec les Métis français, parce qu'ils voyaient dans ce procédé la certitude d'une guerre de religion et de nationalité, dont l'issue était difficile à prévoir. Les Métis anglais et écossais semblent avoir dit, entre autres Document A choses, suivant la lettre du colonel Dennis : "Voici notre manière de p. 11. voir ; nous avons confiance dans la future administration de ce pays sous le régime canadien; en même temps, nous n'avons été nullement consultés comme peuple en nous unissant au Canada,"

" Je fais ce renvoi dans le but de démontrer qu'une partie des Métis de toutes croyance religieuse et race s'opposaient à l'entrée de M. McDougall dans le territoire, et que les autres n'étaient pas disposés à approuver les mesures pour assurer son entrée dans ce

territoire.

it dans see

que temis

ie l'exécu-

d'un abus

du fait,

еропце од

opulation.

it pendant

once, et m

blissement

a existé et

Reine, n

e, et était

d'Hudson,

n, s'étaien

aimer et l

t origines

3 entre la

ppayer la

les et diff.

mbre d'en

us, qui pa

SOUS IS di

s par leun

des terre

arrivant

solons dans

Is avalent

gonverne

ils ne con

ibséquents

des calls

r territoiri

laie d'Hui

population

elles, repu

ord.

vernemen

nel Denni

liages, mai

ouverneus

ans la colo

" Le soussigné prend maintenant en considération les événements qui eurent lieu au commencement du mois de décembre 1869, et qui expliquent la recrudescence du méconten-

tement parmi les colons de toute croyance religieuse et origine.

"Il y eut d'abord la proclamation de M. McDougall, en date du 1er décembre 1869, émise sans autorité, car, de fait, il n'était pas lieutenant-gouverneur, puis, pour ne rien dire Document A , p. de plus, la commission extraordinaire donnée par M. McDougall au colonel Dennis comme lieutenant et conservateur de la paix dans les terri-Document A., p. toires du Nord-Ouest, pour lever, organiser, armer, équiper et approvisionner un effectif militaire suffisant dans les dits territoires, pour fins militaires contre les

"Il est certain que les termes de la commission de M. McDougall au colonel Dennis, dès que la proclamation fut connue des colons, ont dû seuls provoquer les Métis et les irriter

fortement.

" A part cette commission, il y a aussi les faits du colonel Dennis ci-après mentionnés, joints à ceux du major Boulton et d'autres Canadiens, aidés du Dr. Schultz et de quelques colons du Haut-Canada, qui firent tout en leur pouvoir pour lever un effectif composé principalement de Canadiens, dans le but évident, d'après leurs procédés, de combattre les Métis français. Le colonel Dennis et le major Boulton réussirent à enrôler environ soixante ou soixante dix Canadiens, originaires, en grande partie, du Haut-Canada. Le colonel Dennis et quelques autres Canadiens, invitèrent les Métis anglais et écossais à se joindre à eux Document A., p. dans leur lutte contre les Métis français, mais ils refusèrent de s'allier aux 96-97. Canadiens. Cela appert de deux lettres du colonel Dennis à M. Mc-

Dougall, en date du 9 décembre 1869, et dans une autre lettre, en date 8 décembre 1869, adressée au même, mais sans la signature de l'auteur. (On suppose

qu'elle a été écrite par M. Snow ou par M. Mair.)

"Le colonel Dennis disait, entre autres choses, dans la première de ses Document A., p. lettres, en date du 9 décembre : " Je regrette sincèrement d'être obligé de vous exprimer mon opinion bien arrêtée que l'on ne saurait compter sur la population parlant l'anglais dans la colonie, comme corps, dans la disposition actuelle des esprits, pour appuyer des mesures d'une nature aggressive qu'il pourrait être nécessaire de prendre pour abattre le parti français maintenant armé contre le gouvernement." Dans l'autre, il dit : "Je pense que beaucoup d'entre eux feront tout maintenant pour ne pas blesser le parti français, car ils disent qu'ils ne voient rien de bien déraisonnable dans la liste des droits que demandent les Français."

[&]quot; L'auteur de la lettre sans signature s'exprime ainsi ; " J'ai fait tout en mon pouvoir